



INFO

mercredi, le 22 juin 2022

Renchérissement

Suspension de la grève du mardi 28 juin

La direction des TPG a saisi la CRCT sous couvert “d’une issue des discussions incertaine”. Gagner du temps en espérant que le personnel se démobilise, voilà sans doute ce qu’elle souhaite.

À travers la saisie de la CRCT, la direction nous empêche de déployer notre moyen de lutte le 28 juin.

S’imagine-t-elle que nous allons attendre la rentrée de septembre sans développer, renforcer et chercher à nous unir avec d’autres travailleurs et travailleuses du secteur public et du privé pour un front commun pour la sauvegarde du pouvoir d’achat ?

S’imagine-t-elle que le personnel va se démobiliser alors que l’inflation ne cesse d’augmenter? Sans le renchérissement de 1.2% de 2021 + l’inflation actuelle qui se situait au mois de mai à 2.1%, un salaire de 6000.- brut subit une perte de pouvoir d’achat de près de 200.- chaque mois !

Lors de la séance de négociation du mardi 21 juin, et malgré le mandat donné au SEV et à transfir d’exiger l’indexation des salaires de 1.2% + une prime unique de 500.-, la direction n’a pas fait de nouvelle proposition et a maintenu son offre de 500.- de prime unique sans indexation. Cette position était et demeure inacceptable !

Le bottage en touche de la CRCT ne fait que nous donner le temps de renforcer notre volonté de maintenir notre pouvoir d’achat comme l’ensemble des salariés

Restons mobilisés et ne lâchons rien !

Le comité SEV-TPG

Aurélié Lelong
secrétaire syndicale
Direct +41 22 731 60 11
Mobile +41 79 406 09 68
aurelie.lelong@sev-online.ch

Secrétariat régional Genève
TPG - Permanence Genève
Rue Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève

Téléphone +41 22 731 60 11
sev-geneve@sev-online.ch
www.sev-online.ch